



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur



L'Europe investit dans les zones rurales

## Comité de programmation LEADER du 8 mars 2022

### Relevé de décisions

#### ONT PARTICIPE AU COMITE DE PROGRAMMATION :

##### Sphère privée

Catherine LANTEAUME, titulaire, Tourisme et loisirs de pleine nature ;

Florian RAVEL, suppléant, Agriculture ;

Michel SARLIN, titulaire, Personnes Ressources ;

Laure VANOORENBERGHE, suppléante, Entrepreneurs et indépendants

Sylvain TURINA, suppléant, Artisanat ;

Philippe ANTOINE, titulaire, Emploi et Economie Sociale et Solidaire ;

Christian GODART, titulaire, Démocratie Participative ;

Anicq LECOCQ, suppléant, Démocratie Participative ;

Claude GUILLEMIN, titulaire, Formation ;

Jean-Claude GAST, titulaire, Culture et jeunesse ;

##### Sphère publique

Philippe MAGNUS, titulaire, Communauté de Communes Sisteronais-Buëch ;

Michèle MAFFREN, suppléante, Communauté de Communes Sisteronais-Buëch ;

Jean-Marc DUPRAT, titulaire, Communauté de Communes Sisteronais-Buëch ;

Jean-Pierre TEMPLIER, titulaire, Communauté de Communes Sisteronais-Buëch ;

Maurice BRUN, suppléante, Communauté de Communes Sisteronais-Buëch ;

Jean-Noël PASERO, titulaire, Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance ;

Nicole PELOUX, titulaire, Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales

Gilles CREMILLIEUX, titulaire, Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales

Bruno BESSUEILLE, titulaire, Chambre de Commerce et d'Industrie ;

Stephan FIGUIERE, titulaire, Chambre des Métiers et de l'Artisanat ;

##### Excusés :

*Comité de programmation* : M. Maurice CHAUTANT, M. Jean-Pierre BRIOULLE, M. Nicolas HENRY, M. Michel PHILIPPO, Mme Marie-Odile PUCHELLE, M. Bernard ILLY, M. Nicolas LAUGIER, M. Cédric LE MAT

*Partenaires* : Mme Chantal EYMEOUD (Région SUD), M. Sébastien NINON (Région SUD)

##### Techniciens présents :

Thibaut ELAPHOS, gestionnaire, GAL Sisteronais-Buëch ;

Olivier JOURDAN, chef de projet, GAL Sisteronais-Buëch ;

20 présents / 16 votants [9 sphère privée / 7 sphère publique]

Soit 76,19 % de présents votants dont 56,25 % de privés → double quorum atteint

## ORDRE DU JOUR :

- Vote de la nouvelle composition du comité de programmation
- Examen en opportunité des projets présentés sur la fiche-action 4
- Examen en opportunité des projets présentés sur la fiche-action 5
- Examen en opportunité des projets présentés sur la fiche-action 6
- Validation de la nouvelle maquette financière
- Lancement des AAP
- Budget d'animation 2022
- Candidature LEADER 23/27
- Questions diverses

### 1. VOTE DE LA NOUVELLE COMPOSITION DU COMITE DE PROGRAMMATION

Suite aux élections consulaires et à des changements au sein du conseil communautaire du Sisteronais-Buëch, le collège public du comité de programmation doit être renouvelé.

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
CC du Sisteronais-Buëch	Philippe MAGNUS	Michele MAFFREN
CC du Sisteronais-Buëch	Jean-Marc DUPRAT	Jérôme FRANCOU
CC du Sisteronais-Buëch	Jean-Pierre TEMPLIER	Maurice BRUN
CC Jabron Lure Vançon Durance	Jean-Noël PASERO	Alain COSTE
CC du Buëch - Dévoluy	Maurice CHAUTANT	Jean-Pierre BRIOULLE
PNR des Baronnies Provençales	Nicole PELOUX	Gilles CREMILLIEUX
PNR des Baronnies Provençales	Robert GARCIN	Gérard TENOUX
Chambres d'Agriculture	René LAURANS	Françoise GARCIN
Chambres des Métiers et de l'Artisanat	Stephan FIGUIERE	Jean-François AMIC
Chambres de Commerce et d'Industrie	Bruno BESSUEILLE	Benjamin POINCELET

Le collège privé reste inchangé :

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Tourisme et loisirs de pleine nature	Catherine LANTEAUME	En attente de désignation
Agriculture	Bernard ILLY	Florian RAVEL
Commerce	Nicolas LAUGIER	Christian BRETON
Personnes Ressources	Michel SARLIN	Michel AILLAUD
Entrepreneurs et indépendants	Marie-Odile PUCHELLE	Laure VANOORENBERGHE
Artisanat	Cédric LE MAT	Sylvain TURINA
Associations	Christian PRUNSTER	Etienne LEFEVRE

<b>Emploi et Economie Sociale</b>	Philippe ANTOINE	Nicolas HENRY
<b>Démocratie participative</b>	Christian GODART	Anicq LECOCQ
<b>Formation</b>	Claude GUILLEMIN	Michel PHILIPPO
<b>Culture et jeunesse</b>	Jean-Claude GAST	Marc BRETTON

#### Approbation de la composition du comité de programmation

Nombre de votants	16
Votes pour	16
Votes contre	0
Abstentions	0

Le comité de programmation approuve à l'**unanimité** la nouvelle composition du comité de programmation

## 2. EXAMEN EN OPPORTUNITE DES PROJETS DE L'APP 235-2022-AAP10-TO4

### 1° projet présenté – 235-2022-AAP7-TO4-01

Nom de l'opérateur	Atelier 2.0
Nom du projet	Atelier 2.0
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflits d'intérêt)	Aucune
Personne présidant le vote	M. Philippe MAGNUS
Double-quorum	16 votants (9 privés / 7 public) : double quorum atteint
Fiche-Action n°	4
Avis d'opportunité	Avis favorables : 16 Avis défavorables : 0 Abstentions : 0 Ce dossier obtient un <b>avis d'opportunité favorable à l'unanimité.</b>

### 2° projet présenté – 235-2022-AAP7-TO4-02

Nom de l'opérateur	SCOP ZESTE
Nom du projet	La Zone d'Expérimentation Sociale Terrestre et Enchantée
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflits d'intérêt)	Aucune
Personne présidant le vote	M. Philippe MAGNUS

Double-quorum	16 votants (9 privés / 7 public) : double quorum atteint
Fiche-Action n°	4
Avis d'opportunité	Avis favorables : 4 Avis défavorables : 2 Abstentions : 10 <b>Comme le prévoit le règlement de notre GAL, le comité de programmation ajourne le projet.</b>

### 3. EXAMEN EN OPPORTUNITE DES PROJETS DE L'AAP 235-2022-AAP10-TO5

#### 1° projet présenté – 235-2022-AAP10-TO5-01

Nom de l'opérateur	Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales
Nom du projet	La connaissance patrimoniale au service d'un tourisme de qualité
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflits d'intérêt)	Mme Nicole PELLOUX (Présidente du PNR), M. Gilles CREMILLIEUX (VP du PNR), Mme Catherine LANTEAUME (Présidente de l'OTI Sisteron Buëch)
Personne présidant le vote	M. Philippe MAGNUS
Double-quorum	14 votants (8 privés / 6 public) : double quorum atteint
Fiche-Action n°	5
Avis d'opportunité	Avis favorables : 14 Avis défavorables : 0 Abstentions : 0 Ce dossier obtient un <b>avis d'opportunité favorable à l'unanimité.</b>

### 4. EXAMEN EN OPPORTUNITE DES PROJETS DE L'AAP 235-2022-AAP10-TO6

#### 1° projet présenté – 235-2022-AAP10-TO6-01

Nom de l'opérateur	Communauté de communes Sisteronais-Buëch
Nom du projet	Outdoor and nature Activities for Sustainable Tourism - OAST Activités de pleine nature pour un tourisme durable
Personnes sortant de la salle pour le vote (conflits d'intérêt)	M. Philippe MAGNUS (VP CCSB), Mme Michèle MAFFREN (Représentante suppléante CCSB), M. Jean-Marc DUPRAT (VP CCSB), M. Jean-Pierre TEMPLIER (VP CCSB), M. Maurice BRUN (Représentant suppléant CCSB), Nicole PELOUX (Présidente du PNR des Baronnies Provençales), M. Gilles CREMILLIEUX (VP des Baronnies Provençales), Mme Catherine LANTEAUME (Présidente de l'OTI Sisteron Buëch)
Personne présidant le vote	M. Philippe ANTOINE
Double-quorum	11 votants (8 privés / 3 public) : double quorum atteint

Fiche-Action n°	6
Avis d'opportunité	Avis favorables : 11 Avis défavorables : 0 Abstentions : 0 Ce dossier obtient un <b>avis d'opportunité favorable à l'unanimité</b> .

## 6. VALIDATION DE LA NOUVELLE MAQUETTE FINANCIERE

Départ de Madame Catherine LANTEAUME

Après avoir fait acte de candidature à un troisième abondement de sa maquette, le GAL Sisteronais-Buëch a bénéficié d'un abondement de 95 746,07 € de FEADER. Il doit donc valider sa nouvelle maquette.

Après plusieurs échanges sur la gestion de la fin de programmation, les membres du comité échangent sur comment répartir l'abondement et une proposition de nouvelle maquette émerge (en annexe de ce document).

Vote de la nouvelle maquette du GAL Sisteronais-Buëch

Le vote est présidé par M. Philippe MAGNUS.

Nombre de votants	15
Votes pour	15
Votes contre	0
Abstentions	0

La maquette est adoptée à l'unanimité.

## 7. LANCEMENT DES NOUVEAUX APPELS A PROPOSITIONS

Départ de Monsieur Jean-Claude GAST

Il est proposé de lancer de nouveaux appels à propositions selon les modalités suivantes :

- Ouverture des AAP de la fiche-action 2 avec un taux d'aide public maximum de 50%
- Ouverture des AAP de la fiche-action 3 avec un taux d'aide public maximum de 80%
- Ouverture des AAP de la fiche-action 4 avec un taux d'aide public maximum de 80%
- Ouverture des AAP de la fiche-action 5 avec un taux d'aide public maximum de 80%
- Ouverture des AAP de la fiche-action 6 avec un taux d'aide public maximum de 80%
- Aucun AAP n'est ouvert sur la fiche-action 1
- Les projets répondant à ces AAP ne pourront faire qu'une demande d'acompte et un solde
- Les AAP de ces cinq fiches seront ouverts à partir du 14 mars 2022 et auront deux dates limites de dépôt : le 14 avril 2022 à minuit et le 18 juillet 2022 à minuit.

Cette proposition est soumise au vote.

Approbation de lancement des nouveaux appels à propositions

Nombre de votants	14
Votes pour	14
Votes contre	0

Abstentions	0
-------------	---

Le comité de programmation approuve à l'unanimité le lancement des appels à propositions selon les modalités précédentes.

## 8. ANIMATION 2022

En 2022, deux nouvelles actions d'animations seront prévues :

- La réalisation de 5 portraits vidéo de porteurs de projets
- L'organisation d'un évènement sur l'Europe

Il est proposé que des groupes de travail se mette en place pour piloter ces deux actions.

Au vu de l'heure tardive, l'équipe technique enverra un mail aux membres du comité pour composer ces groupes de travail.

## 9. CANDIDATURE 23/27

L'équipe technique présente des éléments relatifs à la candidature à la génération future du programme LEADER :

*L'Appel A Manifester du LEADER 2021-2027 devrait être lancé fin avril 2022. Les territoires devront signifier leur intention de présenter leur candidature afin de bénéficier d'une subvention dédiée.*

*A l'heure actuelle, la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance et la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch ont acté leur volonté de continuer à travailler ensemble pour la prochaine programmation et ce, sur l'entièreté des deux périmètres. Ce périmètre correspond également à celui d'un Espace Valléen et d'un Contrat de Ruralité, de Relance et de Transition Ecologique (CRRTE).*

*Le GAL devra proposer une stratégie territoriale en adéquation avec les besoins du territoire et le cadre proposé par la Région. Pour cela, un important travail de concertation devra être mis en œuvre avec les habitants, les acteurs privés et les acteurs publics du territoire.*

*Un comité préfigurant le futur comité de programmation pilotera ce travail de candidature.*

Les membres échangent sur ces éléments et renouvellent leur volonté que le territoire fasse acte de candidature pour bénéficier du programme LEADER 23/27.

A Sisteron, le 10/03/2021

**Philippe MAGNUS**  
Président du GAL Sisteronais Buech

